

Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS)

Données

Données brutes, arrondies, provisoires ; la localisation géographique s'appuie sur le lieu de résidence de l'allocataire.

La notion d'allocataire renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.

Source

France Travail, FNA

Définition

L'**Allocation de solidarité spécifique (ASS)** est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail.

Bénéficiaires de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS)

Mise à jour : 28 février 2025

Nombre de bénéficiaires* de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS)

	Fin novembre 2024	Variation sur un an (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	620	-6,1
Hautes-Alpes	340	-8,1
Alpes-Maritimes	3 630	+0,6
Bouches-du-Rhône	9 300	+5,2
Var	3 560	+6,9
Vaucluse	2 820	+1,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20 270	+3,4
France métropolitaine	237 260	+4,0

* La notion de bénéficiaire renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation

Note : données brutes, arrondies, provisoires ; la localisation géographique s'appuie sur le lieu de résidence de l'allocataire

Source : France Travail, FNA - **Traitements** : Drees

